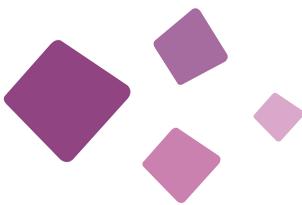


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 12 MOIS D'ACTION



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

www.paysdelarbresle.fr

SOMMAIRE

■ Édito	page 3
■ Présentation	page 4
Population	page 4
Les compétences de la Communauté de Communes	page 5
Le fonctionnement	page 5
Les conseillers communautaires	page 6
■ Services transversaux	page 8
Ressources Humaines	page 9
Gestion des assemblées	page 9
Marchés publics	page 10
Finances	page 10
Budget d'investissement	page 11
Budget de fonctionnement	page 11
Le service communication	page 12
Le service informatique	page 13
Le service d'information géographique	page 13
■ Développement économique	page 14
Côté animation économique	page 14
Côté aménagement de zones d'activités	page 15
■ Tourisme	page 16
Carte touristique	page 16
Espace Découverte du Pays de L'Arbresle	page 17
Panneau Relais Information Services	page 17
■ Aménagement du territoire	page 18
Le nouveau PLH devient exécutoire	page 18
Gens du voyage	page 19
Développement numérique	page 19
Agriculture	page 20
■ Enfance et jeunesse	page 22
Enfance	page 22
Jeunesse	page 23
■ Environnement	page 24
Gestion des déchets	page 24
Assainissement non collectif	page 27
■ Voirie et déplacements	page 28
Création du parking relais Gare de L'Arbresle	page 28
Entretien et réfection des voies	page 29
■ Sports et équipements	page 30
L'Aqua-Centre	page 31
Le complexe sportif	page 31
Le boulodrome	page 31
Le stade de la Perollière	page 31
■ Agenda 21	page 32
■ Glossaire	page 34

ÉDITO



2014 a vu l'installation d'un nouveau Conseil Communautaire. Les élections municipales ont pour la première fois, via le système de "fléchage", permis aux habitants du Pays de L'Arbresle de désigner directement leurs conseillers communautaires. La majorité des élus communautaires du Pays de L'Arbresle m'ont alors accordé leur confiance pour présider le territoire. Je tiens à leur exprimer une nouvelle fois ma reconnaissance.

2014 a été marquée par le lancement de chantiers importants pour l'avenir et le développement de notre territoire.

Je pense au projet phare de rénovation et d'extension de l'Aqua-Centre. Ces travaux permettront aux habitants de bénéficier d'un équipement de qualité.

Les premiers conteneurs enterrés, pour la collecte des déchets ménagers, ont été installés à L'Arbresle et à Sain-Bel, ils améliorent le cadre de vie tout en incitant les habitants à mieux trier.

Côté habitat, un nouveau Programme Local de l'Habitat a été lancé pour la période 2014-2019, il permettra de poursuivre la dynamique de production de logements pour tous.

2014 a vu l'ouverture de l'aire de grand passage à Lentilly : 80 places pour accueillir les familles de mai à septembre.

Cette année 2014 aura également permis aux Maires du Pays de L'Arbresle d'engager l'élaboration du projet de territoire : il se traduira par la poursuite des actions engagées et la définition des priorités pour les années à venir.

À travers ce rapport d'activités, vous découvrirez le travail réalisé dans tous les domaines d'intervention de la Communauté de Communes.

Je vous en souhaite une bonne lecture.



PIERRE-JEAN ZANNETTACCI
Président de la Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

PRÉSENTATION



17 COMMUNES
185 km²
36 286 habitants
au 1^{er} janvier 2014

POPULATION

- L'ARBRESLE : 6 032 Arbreslois
- BESSEY : 2 255 Bessenois
- BIBOST : 515 Bibolands
- BULLY : 2 075 Bullylois
- CHEVINAY : 528 Chevinois
- COURZIEU : 1 139 Courzerois
- DOMMARTIN : 2 704 Dommartinois
- EVEUX : 1 187 Eveusiens
- FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE : 2 335 Fleurinois
- LENTILLY : 5 344 Lentillois
- SAIN-BEL : 2 249 Sain Belois
- SAINT GERMAIN NUELLES : 2 021 Saint-Germinois
- SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST : 545 Saint-Juliennois
- SAINT-PIERRE-LA-PALUD : 2 572 Saint-Pierrois
- SARCEY : 917 Sarceyrois
- SAVIGNY : 1 931 Savignois
- SOURCIEUX-LES-MINES : 1 937 Sourcieurois

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ASSUME UN GRAND NOMBRE DE COMPÉTENCES AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX ATTENTES DES HABITANTS DU PAYS DE L'ARBRESLE.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- ◆ L'aménagement de l'espace dont schéma de cohérence territoriale, schéma de secteur, sauvegarde du patrimoine...
- ◆ Le développement économique et touristique.

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- ◆ La protection et la mise en valeur de l'environnement (dont la collecte et le traitement des déchets ménagers, la gestion des rivières et l'assainissement non collectif).
- ◆ La politique du logement et du cadre de vie, notamment le programme local de l'habitat.
- ◆ La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie.

- ◆ La création, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, de loisirs et d'enseignement, tels que l'Aqua-Centre et le Centre Forme, le Complexe Multisports.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- ◆ Social : participation à des actions d'ordre social envers des publics en difficulté, participation à la construction des établissements médico-sociaux.
- ◆ Petite enfance : coordination des actions « Petite Enfance », création et gestion des Relais Assistants Maternels.
- ◆ Jeunesse : coordination des actions « Jeunesse ».
- ◆ Loisirs.

LE FONCTIONNEMENT



Les instances décisionnelles de la Communauté de Communes sont composées d'élus des communes membres. Depuis les élections municipales de mars 2014, les délégués communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Tout comme le Conseil Municipal, le Conseil Communautaire est chargé d'administrer la structure intercommunale.

Le Conseil Communautaire compte 46 membres titulaires et 3 suppléants.

LE BUREAU

Cet organe est composé du Président et des 8 Vice-présidents. Ses missions sont de préparer les décisions et les orientations communautaires. Il règle également les affaires pour lesquelles le Conseil Communautaire lui a donné délégation.

LE PRÉSIDENT

Le Président est l'exécutif de la Communauté de Communes. Il est chargé d'administrer la

structure intercommunale et d'appliquer les décisions des instances communautaires.

Ses principales missions sont :

- Préparer et exécuter le budget.
- Mettre en œuvre les politiques communautaires.
- Encadrer les agents.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Bien qu'informelle, la Conférence des Maires joue un rôle important dans le fonctionnement de la Communauté de Communes.

Composée des Maires et du Bureau, ses missions sont de réfléchir, de proposer les évolutions du territoire et les compétences.

Cette instance oriente politiquement l'action communautaire.



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

LE BUREAU 2014 - 2019



Le Président
Pierre-Jean
ZANNETTACCI

◆ Maire de l'Arbresle

Les Vice-Présidents



Bernard
DESCOMBES

1^{er} Vice-Président
Aménagement
du territoire

◆ Maire de Sain-Bel



Bruno
SUBTIL

2^e Vice-Président
Cadre de vie,
sports, jeunesse

◆ Maire de Bessenay



Robert
ALLOGNET

3^e Vice-Président
Environnement

◆ Maire de Sourcieux-les-Mines



Armand ANTOINE

◆ Chevinay



Thierry BEAU

◆ Bibost



Charles-Henri
BERNARD

◆ Maire de Bully



Bruno BIGOURDAN

◆ Fleurieux-sur-l'Arbresle



Bruno BUISSON

◆ Maire de Savigny



Philippe CASILE

◆ L'Arbresle



Daniel CÔTE

◆ Bully



Martine DARGERÉ
BAZAN

◆ Savigny



José DOUILLET

◆ L'Arbresle



Jacqueline DUCLOS

◆ Bully



Mireille DUVERNOIS

◆ Dommartin



Laurence FOREL

◆ Sourcieux-les-Mines



Valérie HEMON

◆ Fleurieux-sur-l'Arbresle



François-Xavier
HOSTIN

◆ Lentilly



Daniel LAINÉ

◆ Savigny



Caroline LAMOTTE

◆ Sain Bel



Olivier LAROCHE

◆ Sarcey



Daniel LOMBARD

◆ Bessenay

ÉLUS DU PRÉCÉDENT MANDAT 2009 / MARS 2014

Jean-Pierre GUILLOT : président

8 VICE-PRÉSIDENTS

- ◆ 1^{er} : Paul PERRAS
- ◆ 2^e : Pierre-Jean ZANNETTACCI : aménagement du territoire
- ◆ 3^e : Yvon OLIVIER : développement économique
- ◆ 4^e : Thierry DURET : environnement
- ◆ 5^e : Christian MARTINON : moyens généraux et finances
- ◆ 6^e : Bruno SUBTIL : sport et équipements sportifs
- ◆ 7^e : Jacques VIAL : petite enfance et jeunesse
- ◆ 8^e : Henri PINET : voirie



**Nicole
PAPOT**

4^e Vice-Présidente
Mobilité, Transports,
Voirie

◆ Lentilly



**Noël
ANCIAN**

5^e Vice-Président
Développement
économique

◆ Maire de Saint Germain
Nuelles



**Florent
CHIRAT**

6^e Vice-Président
Agriculture
Tourisme

◆ Maire de Saint-Julien
sur-Bibost



**Diogène
BATALLA**

7^e Vice-Président
Commission Moyens
généraux- Finances

◆ Maire de Fleurieux-sur-
l'Arbresle



**Pierre
GENOUX**

8^e Vice-Président
Commission Services
à la personne

◆ Maire de Saint-Pierre-
La-Palud



Hervé CHAVEROT

◆ Bibost



Maria CHEMARIN

◆ Courzieu



**Jean-Bernard
CHERBLANC**

◆ Maire de Courzieu



Richard CHERMETTE

◆ Maire de Chevigny



Aline CLAIRET

◆ L'Arbresle



Jean COLDEFY

◆ Dommartin



Jean-Claude GAUTHIER

◆ L'Arbresle



Alain GEORGE

◆ Maire de Sarcey



Jean GONDARD

◆ Lentilly



Bernard GONNON

◆ St-Pierre-la-Palud



Philippe GRIMONET

◆ Lentilly



Jean-Pierre GUILLOT

◆ Maire de Dommartin



Astrid LUDIN

◆ L'Arbresle



Simone MARCHAND

◆ Bessenay



Jean MARTINAGE

◆ Maire d'Éveux



Claire MEYGRET

◆ St Germain Nuelles



Martine MOUREAUX

◆ St-Pierre-la-Palud



Serge RIVRON

◆ Sain Bel



Pascal SIMONET

◆ St Germain Nuelles



Nicole VAGNIER

◆ Maire de Lentilly



Philippe VERNY

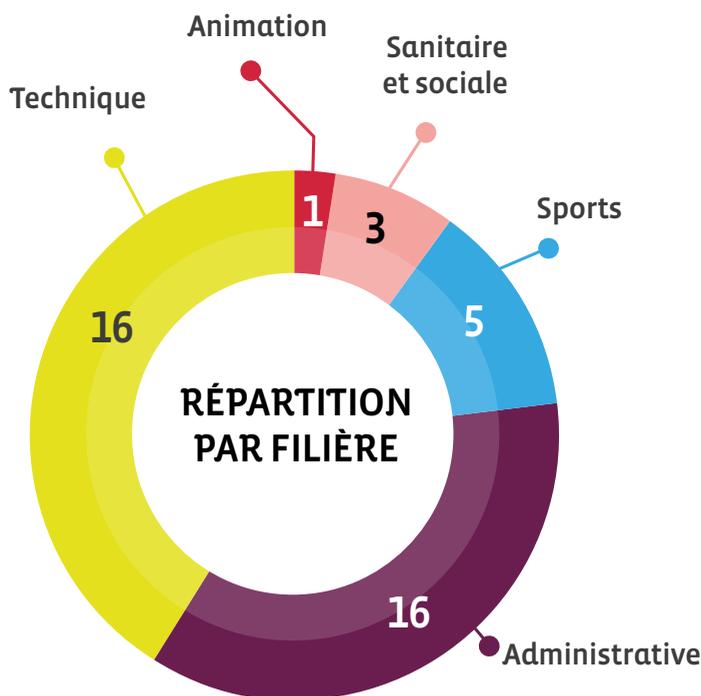
◆ St-Julien-sur-Bibost



Loré VINDRY

◆ Éveux

RESSOURCES HUMAINES



MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS AU 1^{er} JANVIER 2014.

Le dispositif permet à son titulaire d'accumuler des congés non pris et de les reporter d'une année sur l'autre. Le CET est ouvert à la demande de l'agent. Un maximum de 60 jours peut être épargné. La demande doit être faite au plus tard le 31 janvier n+1.

NUMÉRISATION DES DOSSIERS INDIVIDUELS DU PERSONNEL

Le dossier individuel doit comporter toutes les pièces intéressant la situation administrative de l'agent, enregistrées, numérotées et classées sans discontinuité.

Il est constitué dès le recrutement de l'agent. Il doit être conservé et mis à jour par la collectivité employeur tout au long de la carrière. Tous ces dossiers papiers ont été numérisés afin de pouvoir préparer la mise à disposition de chaque dossier individuel en version informatique.

ENTRETIEN D'ÉVALUATION

À compter du 1^{er} janvier 2015, l'entretien professionnel remplace de manière définitive la notation. Nous avons expérimenté en 2014 l'entretien professionnel afin de préparer les agents à ce changement. Les encadrants de la collectivité ont reçu une formation pour la conduite de cet entretien. En 2015, tous les agents évalués auront aussi une formation organisée avec le CNFPT afin que tous soient au mieux préparés. Les objectifs de l'entretien professionnel sont :

- de faire le point sur les conditions de travail de l'agent,
- d'évaluer le travail effectué par l'agent au cours de l'année écoulée,
- de fixer les objectifs de l'année à venir,
- d'envisager l'avenir professionnel de l'agent,
- de définir les besoins de formation et d'accompagnement à l'acquisition ou au développement de ses compétences.

39
AGENTS
au 31/12/2014



Répartition par sexe



Répartition par statut



MASSE SALARIALE

16,18% sur un budget de fonctionnement de 12 395 000 €

FORMATIONS

24 agents formés

181 jours de formation

7,5 jours de formation, en moyenne, par an et par agent

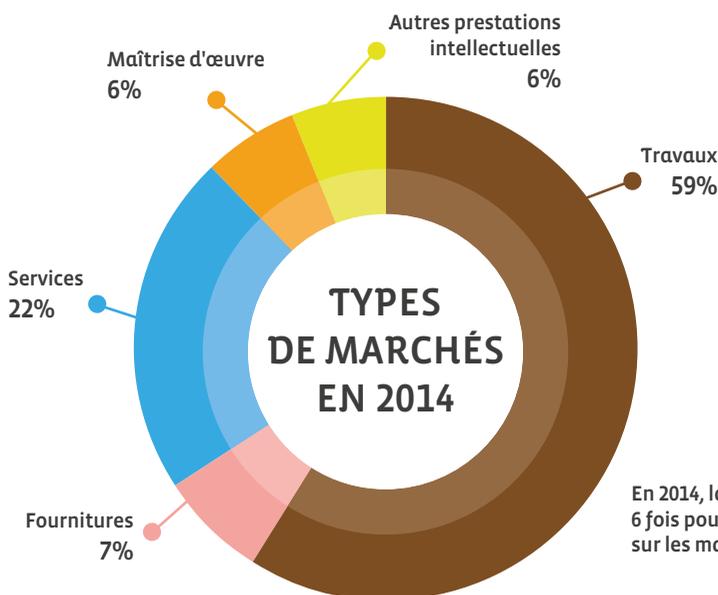
GESTION DES ASSEMBLÉES

CONSEILS COMMUNAUTAIRES	9
DÉLIBÉRATIONS	149
BUREAUX COMMUNAUTAIRES	26
DÉLIBÉRATIONS	29
ARRÊTÉS	100

MARCHÉS PUBLICS

LE SERVICE "MARCHÉS PUBLICS" GÈRE ENTRE 50 ET 60 MARCHÉS PAR AN. 50% SONT ISSUS D'UNE MISE EN CONCURRENCE SIMPLIFIÉE VIA DES DEMANDES DE DEVIS ET 50 % NÉCESSITENT UNE CONSULTATION FORMALISÉE EN PROCÉDURE ADAPTÉE OU EN APPEL D'OFFRES.

Tous les dossiers de consultation sont mis à disposition des entreprises sur la plateforme de dématérialisation Marco.



En 2014, la CAO s'est réunie 6 fois pour donner un avis sur les marchés à attribuer.

FINANCES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE GÈRE UN BUDGET PRINCIPAL PRÉSENTÉ CI-CONTRE AINSI QUE TROIS BUDGETS ANNEXES : LE BUDGET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LE BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET LE BUDGET FORME ET LOISIRS (EN SOMMEIL JUSQU'À LA RÉOUVERTURE DE L'AQUA-CENTRE).

Le PES d'Hélios version 2 est la solution de dématérialisation des titres de recette, des mandats de dépense et des bordereaux récapitulatifs validés par les partenaires nationaux. Il constitue, en outre, la seule modalité de transmission des pièces justificatives dématérialisées.

Au 1^{er} janvier 2015, le PES V2 remplace les divers protocoles de transmission "à plat" des titres et des mandats, nécessairement doublés d'une transmission papier lors de l'envoi à la trésorerie.

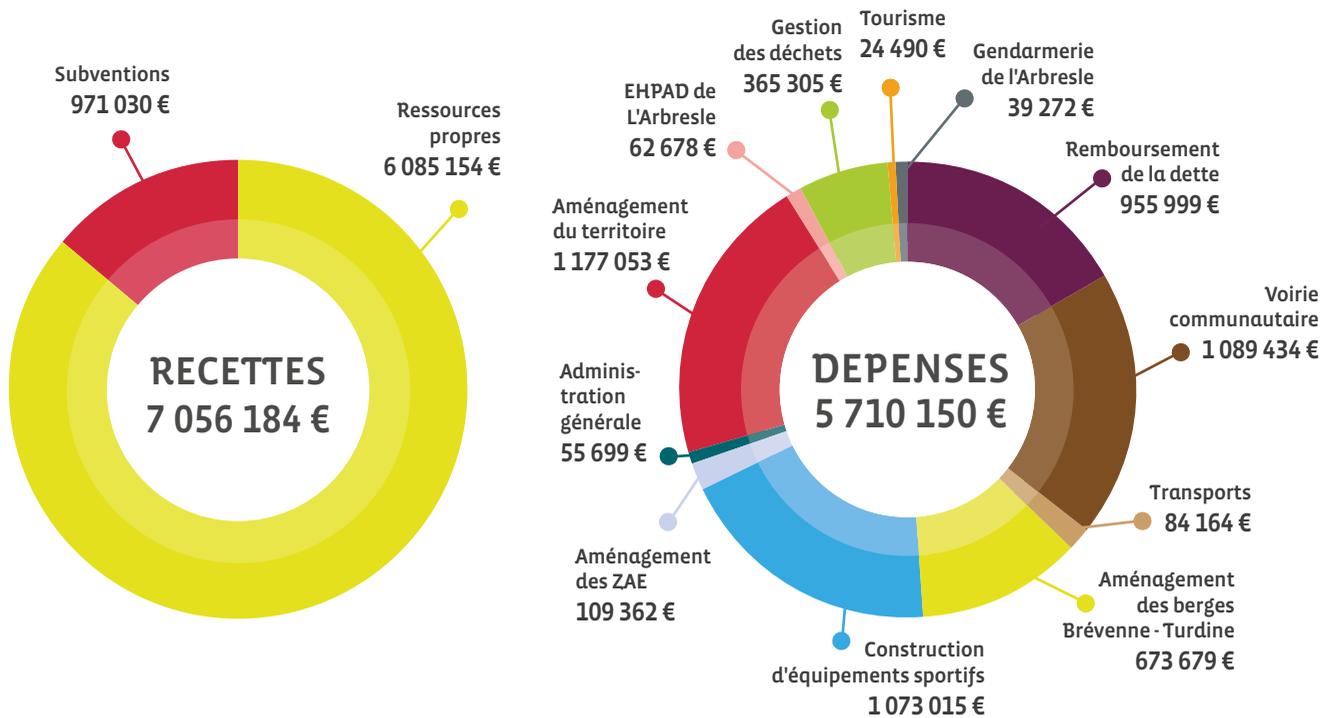
Le système d'information Hélios et les protocoles informatiques qui l'alimentent

doivent être en mesure de transmettre et de gérer des données bancaires à la norme SEPA.

En 2014, la liste des tiers a été mise à jour, le paramétrage du logiciel comptable a été réalisé et les tests mis en place afin de vérifier la bonne mise en route des échanges. Le passage au PES a généré et génère encore une importante masse de travail.

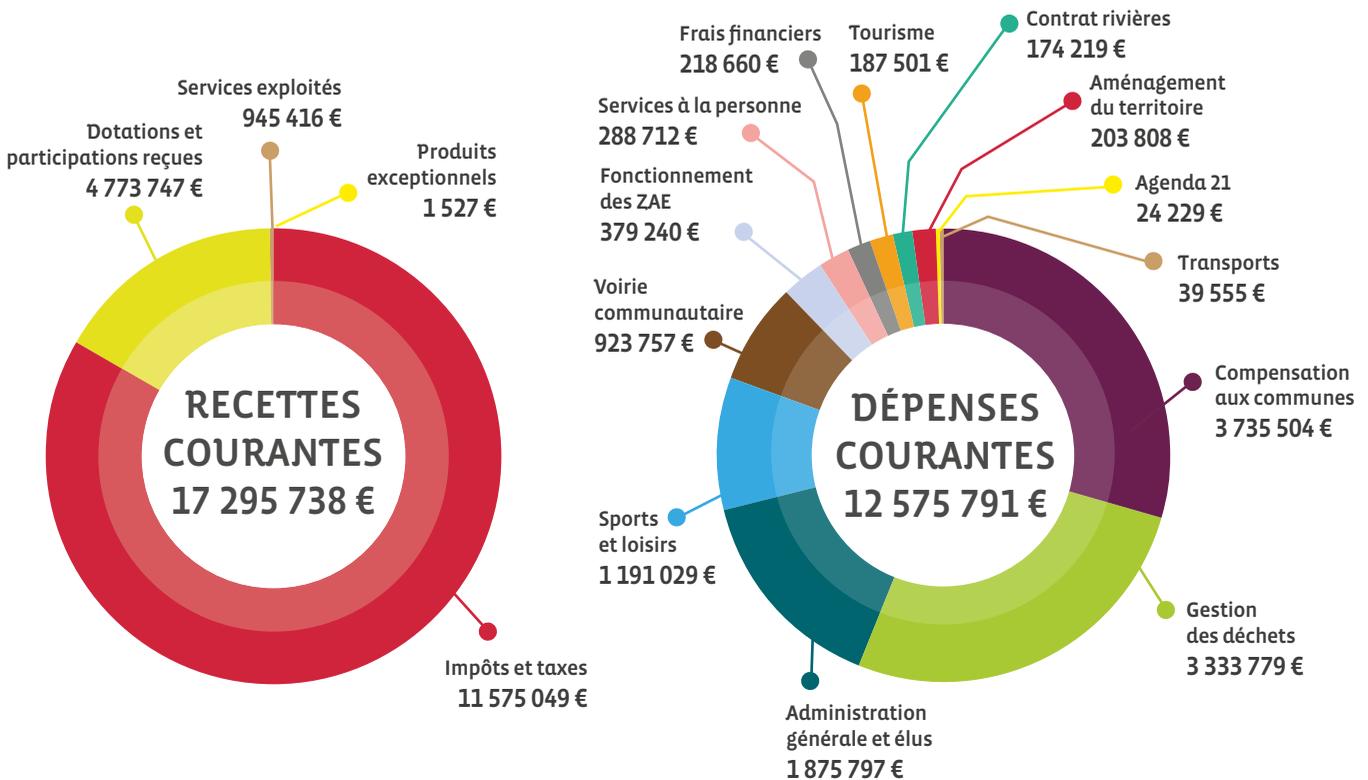
Certaines communes ont sollicité un appui de la Communauté de Communes pour la mise en place du PES et notamment la mise à jour du fichier tiers.

BUDGET D'INVESTISSEMENT



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

(Dépenses et recettes principales)



2014

LE RENOUVEAU DE L'IDENTITÉ GRAPHIQUE

LE SERVICE COMMUNICATION



2014, LE RENOUVEAU DE L'IDENTITÉ GRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le service communication a réfléchi à une nouvelle charte graphique pour gagner en lisibilité et en visibilité. Elle a pour objectif de renforcer l'identité des productions de la Communauté de Communes. Elle permet d'assurer ainsi une cohérence et une harmonisation de tous les supports de communication, qu'il s'agisse d'un support papier, d'un support physique ou d'un support virtuel.



LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Le service communication de la Communauté de Communes a en charge l'organisation des événements institutionnels, la gestion du site internet et l'élaboration des documents institutionnels. En 2014, deux nouveaux supports ont fait également leur apparition :

- le flash info communes, qui a pour objectif de relater les dernières actualités de la Communauté de Communes auprès des communes membres. Il est envoyé tous les deux mois.
- la revue de presse, qui rassemble les articles en lien avec les compétences de la Communauté des Communes et son territoire.



LA COMMUNICATION DES SERVICES

Le deuxième volet d'intervention du service communication est la gestion de la communication de tous les services. Il les accompagne dans l'élaboration de leurs supports et événements tels que le lancement officiel des travaux de l'Aqua-Centre ou du Programme Local de Réduction des Déchets...



LA MISE EN PLACE D'UNE COMMUNICATION INTERNE

Initiée à la fin de l'année 2014, la lettre interne paraît à un rythme mensuel. Le service communication est chargé "d'animer" la lettre interne en étroite collaboration avec le service des ressources humaines et la direction. Cet outil permet d'informer les collaborateurs sur l'actualité de la Communauté de Communes et d'améliorer la compréhension du fonctionnement des services.



LE SERVICE INFORMATIQUE

SUITE À LA REFONTE GÉNÉRALE ENGAGÉE DEPUIS 2012 PAR LE "SI" AVEC L'ASSISTANCE DE LA SOCIÉTÉ DEUZZI, LES ACTIVITÉS EN 2014 AU NIVEAU DU SYSTÈME D'INFORMATION ONT NOTAMMENT PORTÉ SUR SON OPTIMISATION.

Il s'agit d'actions visant à améliorer la sécurité (Sauvegardes des serveurs virtualisés, mise en place d'onduleurs, restriction des droits sur les postes,...). Par ailleurs, le bilan annuel a permis de dégager des voies d'amélioration, notamment en matière d'organisation fonctionnelle du SI. Ainsi, un schéma d'urbanisation et une "cartographie précise des applications" ont été réalisés afin d'aider la Communauté de Communes à élaborer une stratégie de développement pour ce service. Ce travail a permis d'identifier, par service, des actions précises à mettre en œuvre (migration et interfaces

entre applications métiers, accompagnement utilisateurs, nouvelles applications à développer, etc.).

Enfin, l'année 2014 a été également consacrée, pour le compte du SYRIBT, à la mise en place d'un système de vigilance des crues équipé de six stations de mesures sur le terrain (Brévenne et Turdine) et d'un serveur dédié. Une application web de consultation des données en temps réel a été mise à disposition des techniciens du SYRIBT et des Maires des communes concernées.

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

2014 : DÉPLOIEMENT DU SIG DANS LES COMMUNES

Après une année 2013 consacrée en grande partie à l'intégration des documents d'urbanisme au standard COVADIS dans le SIG, la Communauté de Communes a pu déployer le SIG dans les 17 communes au travers d'une application web cartographique. Cette dernière permet notamment de consulter les données de la dernière version du cadastre disponibles sur le territoire

ainsi que les P.L.U. ou P.O.S. des communes.

Plusieurs sessions de formation ont été organisées afin de faciliter la prise en main de l'application par l'ensemble des utilisateurs. Cette démarche pourra être renouvelée en fonction des besoins, notamment en direction des élus.

Le développement du SIG a également concerné l'enrichissement de son contenu, notamment sur

les thématiques « Réseaux humides » et « Gestion des déchets ».

À l'avenir, pour faciliter l'intégration des documents d'urbanisme mis à jour, la signature de conventions entre les services de l'État, la Communauté de Communes et les communes permettra de mieux cadrer le contenu des cahiers des charges et de garantir une livraison de fichiers conformes aux géo-standards COVADIS.

CÔTÉ ANIMATION ÉCONOMIQUE

L'animation économique repose notamment sur la mise en réseau et la mobilisation des partenaires. La Communauté de Communes devient acteur et « facilitateur », avec le double objectif de faciliter l'implantation de nouvelles entreprises et d'ancrer les entreprises existantes sur le territoire en apportant les conditions favorables à leur développement.

DES PARTENARIATS ACTIFS

GRÂCE À DES PARTENARIATS ACTIFS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIENT DES ACTIONS EN FAVEUR DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE.

LA MISE EN RÉSEAU

Partenaire financier du club CEOL depuis juin 2010, la Communauté de Communes participe à fédérer et dynamiser les entreprises du territoire. CEOL regroupe actuellement près de 100 entreprises, aux domaines d'activités et tailles variés, réparties sur le Pays de L'Arbresle et au-delà.

Un soutien financier de 12 000 € est versé annuellement. Les élus et services de la Communauté de Communes participent à l'atelier mensuel du club, permettant ainsi un échange avec les chefs d'entreprises du territoire. En 2014, 9 rencontres ont eu lieu.

LA CRÉATION/ REPRISE D'ENTREPRISES

La Communauté de Communes poursuit son soutien à l'association RDI, par une subvention de 6 000 €.

En 2013, sur le Pays de L'Arbresle, 10 projets de création et reprise d'entreprises ont été accompagnés dans ce cadre, soit un potentiel de 13 emplois créés ou maintenus.

Depuis 2008, RDI a financé 43 entreprises sur le Pays de L'Arbresle, ce qui représente un potentiel de 73,5 emplois créés ou maintenus.

L'EMPLOI / FORMATION

Depuis 2012, la Communauté de Communes adhère à la Maison de l'Emploi et de la Formation en Pays Beaujolais élargi.

Ce partenariat permet ainsi à la Communauté de Communes de s'inscrire dans les champs d'actions que sont :

- L'anticipation des mutations économiques,
- La contribution au développement de l'emploi local,
- La mise en place de clauses d'insertion dans les marchés de la Communauté de Communes.

LE DISPOSITIF ALIZÉ DEVIENT OPÉRATIONNEL

un nouvel outil pour les PME du territoire

AXÉ SUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES PME DE PLUS DE 3 ANS, LE DISPOSITIF ALIZÉ EST AUJOURD'HUI DÉPLOYÉ SUR PLUS DE 20 BASSINS AU NIVEAU NATIONAL.



Le dispositif repose notamment sur du mécénat de compétences, via de grandes entreprises partenaires. Pour le territoire : ERDF, Fresenius Medical Care SMAD, Saint Gobain Développement, Michelin Développement. Suite à son lancement officiel du 20 Février 2014, un premier comité d'agrément, animé par la CCI

de Tarare et réunissant les entreprises partenaires et les collectivités, a eu lieu en septembre. À l'issue de ce comité, 2 PME du Pays de L'Arbresle ont pu être accompagnées dans les domaines de la stratégie commerciale et du développement à l'export.

En décembre, le Comité de pilotage s'est réuni sous la présidence du Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône, afin notamment de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives.

Actuellement, ALIZÉ couvre le Pays de L'Arbresle et le Pays de Tarare. Sa vocation étant de s'étendre sur un périmètre plus important, un élargissement à l'échelle de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien est déjà prévu pour 2015. D'autres collectivités pourraient également venir le rejoindre.

CÔTÉ AMÉNAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITÉS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMPTE 16 ESPACES RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE DÉDIÉS À L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.



DE NOUVELLES IMPLANTATIONS

La société Maisonneuve (Transports en autocars) s'est étendue sur 2 600 m² sur la ZAE La Ponchonnière en contiguïté de son site initial.

La ZAE La Noyeraie a vu s'implanter la société ABEMCO (bailleur de la société ISCOF spécialisée dans le domaine de l'ingénierie en machines spéciales) sur une parcelle de 1 786 m².

D'AUTRES CANDIDATURES SONT EN COURS D'EXAMEN

L'évolution du partenariat avec le groupement Chevallier sur la ZAE La Ponchonnière...

Compte tenu du projet d'extension de la société FRESENIUS MEDICAL CARE (SMAD) et de la réimplantation du centre technique du Département sur des terrains confiés en exclusivité à la SAS W Life Connex Solutions dans le cadre du protocole partenarial

de février 2014, il est apparu nécessaire de transiger et de revoir les conditions de réalisation de ce partenariat. Un avenant au protocole a donc été signé le 14 novembre 2014 et a permis de redéfinir les conditions et le planning des acquisitions.

... Et toujours la poursuite du partenariat avec L'Art de Construire sur la ZAE Les Grandes Terres, qui devrait concrétiser un projet de construction en 2015.

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION TOURISTIQUE

S'inscrivant dans le cadre du plan d'actions touristiques adopté en 2013, des outils d'aide à la découverte des patrimoines ont été conçus.

CARTE TOURISTIQUE



Cette carte localise les principaux sites et accès au territoire et présente les différentes thématiques touristiques du Pays de l'Arbresle : loisirs, patrimoine bâti, visites découvertes, activités de pleine nature, savoir-faire, produits du terroir...

Cette réalisation a été confiée à la société ACTUAL.

DISPONIBLE À L'OFFICE DE TOURISME
SUR SIMPLE DEMANDE ET SUR
www.paysdelarbresle.fr

ESPACE DÉCOUVERTE DU PAYS DE L'ARBRESLE

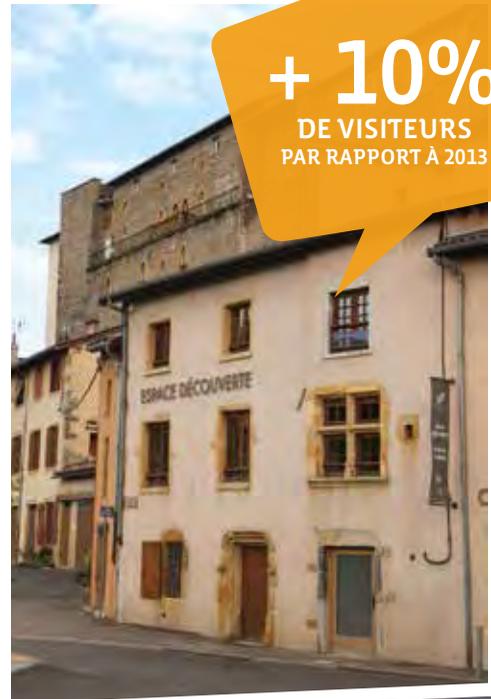
un espace miroir...

VÉRITABLE PARCOURS DE DÉCOUVERTE QUI INVITE LES VISITEURS À EXPLORER LE TERRITOIRE ET À RENCONTRER SES HABITANTS, L'ESPACE DÉCOUVERTE EST ÉGALEMENT UN LIEU D'ANIMATION.

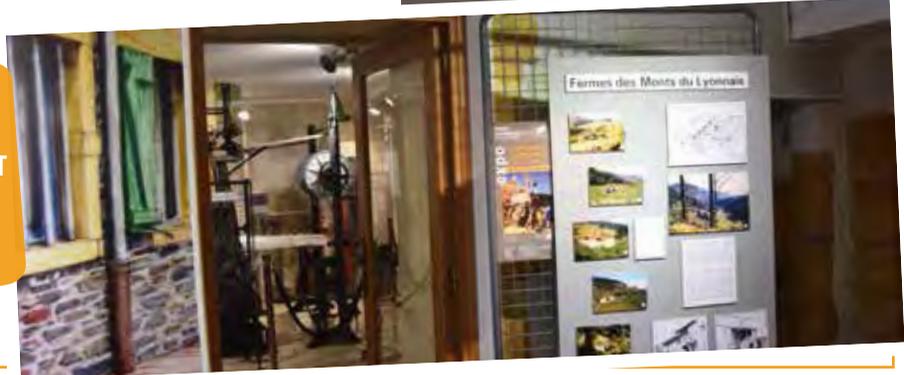
10 expositions ont été proposées dans ses murs durant l'année 2014 et quelques 2 300 visiteurs ont été accueillis, soit une progression de la fréquentation de 10 % par rapport à 2013.

L'Espace Découverte propose également des démonstrations sur le tissage animées par l'association des Amis du Vieux L'Arbresle.

+ 10%
DE VISITEURS
PAR RAPPORT À 2013



EN ACCÈS
LIBRE ET GRATUIT,
LE FONCTIONNEMENT
DE CET ESPACE EST
CONFIÉ À L'OFFICE
DE TOURISME.



PANNEAU RELAIS INFORMATIONS SERVICES



Implanté sur l'aire de repos des Pierres Dorées de l'A89 à Bully, ce panneau reproduit la cartographie réalisée par la société ACTUAL et permet d'approfondir la découverte du territoire grâce à un flash code qui renvoie sur le site de la Communauté de Communes.

Cette réalisation a été confiée à la société SIGNAUX GIROD et financée dans le cadre du 1% Paysage de l'A89.

HABITAT

9 JANVIER 2014

LE NOUVEAU PLH DEVIENT EXÉCUTOIRE

CE PLH QUI COUVRE LA PÉRIODE 2014-2019 A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRÈS AVOIR ÉTÉ VALIDÉ PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX.

Il fixe de nouveaux objectifs en poursuivant les efforts engagés sur la période précédente. Ce programme engage la Communauté de Communes à hauteur d'un budget global de 2 000 000 € répartis sur les différentes actions.

OBJECTIFS :

- ◆ **Maîtrise du développement** du territoire : objectifs de production de 1800 logements dont au moins 10 à 25 % de logements sociaux. Des soutiens sont prévus pour les communes qui favorisent des opérations de logement social et pour les opérateurs qui portent ces opérations (soutien aux PLAI et garantie d'emprunt).
- ◆ **Diversification de l'offre** (mixité de la population) avec un effort particulier vers l'accession sociale.
- ◆ **Prise en compte des demandes spécifiques** (jeunes, gens du voyage, maintien à domicile...).
- ◆ **Réhabilitation et amélioration du parc privé** (rénovation énergétique, insalubrité, maintien à domicile...) : La Communauté de Communes à travers le PIG conforte les aides apportées par l'ANAH. 200 000 € seront investis sur 3 ans sur ce projet. L'animation du dispositif, dont la réussite repose sur la communication, a été confiée au PACT ARIM du Rhône. Chaque propriétaire est accompagné sur son projet.
- ◆ **Accompagnement dans l'accès au logement** : pour les jeunes avec AILIJ qui assure des permanences mensuelles à la Mission Locale à L'Arbresle et pour tout public avec le PACT, dont les permanences mensuelles ont lieu à la Communauté de Communes.
- ◆ **Gens du voyage** : différentes solutions d'accueil ont été mises en œuvre.



GENS DU VOYAGE

LES AIRES D'ACCUEIL DE L'ARBRESLE ET DE SAVIGNY

Ces aires sont destinées à l'accueil de petits groupes pour des séjours qui peuvent durer de quelques jours à plusieurs mois.

Les travaux de réaménagement de l'aire d'accueil de L'Arbresle ont été achevés en mai 2014. Pour entreprendre ces travaux, la Communauté de Communes a mis en œuvre un plan de relogement des 21 familles qui occupaient le site. C'est donc 80 personnes qui ont été installées sur une aire provisoire de sédentarisation, située sur un terrain appartenant à la Communauté de Communes sur la zone de la Ponchonnière.

Comme le prévoit le PLH du Pays de L'Arbresle, d'autres solutions d'habitat durable seront également prochainement proposées à ces familles (intégration d'un logement social, construction d'un habitat mixte...).

Le coût de l'aménagement s'élève pour L'Arbresle à 415 000 € HT pour 10 places, projet financé en

partenariat avec l'État et le Conseil Général. Par ailleurs, la Communauté de Communes travaille activement à créer une autre aire d'accueil de 20 places sur la commune de Savigny.

L'AIRE DE GRAND PASSAGE DE LENTILLY

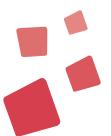
Une aire de grand passage est une installation particulière, destinée à l'accueil temporaire de groupes itinérants de plus de 50 caravanes, pour des haltes de courtes durées (15 jours).

Ces familles voyagent ensemble et les déplacements sont bien organisés ; les groupes font connaître les dates de leur passage à la Préfecture qui les oriente, en fonction de leur itinéraire et des disponibilités, vers telle ou telle aire de grand passage (4 sur le département).

La Communauté de Communes est responsable du fonctionnement de l'aire de grand passage à Lentilly, mise en service début septembre, et dont la gestion a été confiée à un opérateur privé spécialisé, la société HACIENDA (Sg2A).

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Dans le cadre du programme « Eco-développement territorial des petites et moyennes villes du Massif Central » avec la DATAR, une étude pour l'élaboration du schéma d'aménagement numérique du Pays de L'Arbresle est financée. Un appel d'offres est lancé pour recruter un prestataire pour accompagner la Communauté de Communes dans l'élaboration de ce schéma.



AGRICULTURE

L'agriculture locale est une composante essentielle du territoire. Elle structure le paysage, participe au développement de l'économie locale et permet de faire connaître notre territoire au-delà de ses frontières. La Communauté de Communes souhaite se positionner comme « porte d'entrée » pour faciliter l'émergence des projets agricoles structurants et créer du lien entre les agriculteurs du territoire et ses habitants.

TRAVAIL SUR LA RESSOURCE EN BOIS

EN PARTENARIAT AVEC LE CRPF, DE NOMBREUSES ACTIONS EN FAVEUR DE LA VALORISATION DE LA RESSOURCE EN BOIS ONT ÉTÉ MENÉES SUR LE TERRITOIRE.

- ◆ Guide de la sylviculture pour les professionnels.
- ◆ Mise en place de 3 placettes de démonstration de découpe du bois (dont deux sur le Pays de L'Arbresle à Lentilly).
- ◆ Formations et conseils pour les propriétaires.
- ◆ Charte de bonne conduite entre usagers de la forêt sur les ENS des crêts boisés.
- ◆ Regroupement parcellaire avec la création d'une association de propriétaires.

APPROBATION DES PÉRIMÈTRES PENAP

Pour la protection des espaces naturels et agricoles.

LA POLITIQUE DE PENAP A ÉTÉ APPROUVÉE LE 14 FÉVRIER ET LE 11 AVRIL 2014. ELLE DÉFINIT DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES. CES PÉRIMÈTRES CONCERNENT 14 COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE ET COUVRENT PRÈS DE 60% DE LA SURFACE TOTALE DU TERRITOIRE.

Ce zonage est accompagné d'un programme d'actions qui vise à maintenir une agriculture viable en zone périurbaine, à améliorer les liens entre l'agriculture et la ville. Il participe également à la qualité des espaces naturels et à la préservation de leurs ressources. Des financements sont octroyés par le Département aux porteurs de projets répondant aux objectifs de ce programme.

ANIMATION CHAMBRE D'AGRICULTURE/SOL ET SOUTIEN DE PROJETS

Dans le cadre du partenariat avec la Chambre de l'Agriculture et à l'échelle de l'Ouest Lyonnais et par l'intervention directe de la Communauté de Communes, des projets agricoles sur le Pays de L'Arbresle ont été soutenus :

- ◆ Achat et viabilisation de terrains pour la création d'un hangar technique, d'un quai de déchargement et d'une aire de lavage pour la CUMA l'Intrépide à Savigny.
- ◆ Aide pour la Barotte à Bully.
- ◆ Repérage et accompagnement des agriculteurs de plus de 50 ans en lien avec la reprise des exploitations. Ces projets ont pu bénéficier de crédits de la Région Rhône Alpes dans le cadre du PSADER.



CRÉATION DE LA COMMISSION AGRICULTURE ET DU COMITÉ TECHNIQUE AGRICOLE

LE NOUVEAU MANDAT A ÉTÉ L'OCCASION DE CRÉER UNE COMMISSION THÉMATIQUE CHARGÉE DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME.

Concernant les aspects agricoles, la commission a débuté par l'élaboration d'une stratégie agricole. Cette stratégie a été travaillée en concertation avec des agriculteurs du territoire, réunis au sein d'une instance appelée Comité technique agricole.

Les orientations de cette stratégie se déclinent selon 4 axes majeurs :

- ◆ Foncier - installation - reprise
- ◆ Communication - information - formation
- ◆ Coopération - structuration
- ◆ Agriculture productive

UN GROUPE D'ÉTUDIANTS EN MASTER AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL ONT ACCOMPAGNÉ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS CE TRAVAIL.

ENFANCE

3 RAM au service de l'accueil individuel des jeunes enfants

DEPUIS 2008, LES 3 RELAIS SE METTENT AU SERVICE DES PROFESSIONNELS ET DES FAMILLES POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS CHEZ LES ASSISTANTS MATERNELS.

Leur mission est multiple et se traduit dans différentes actions déployées tout au long de l'année :

- ◆ Temps d'accueil des assistants maternels avec les enfants qu'ils gardent, et interventions spécifiques (psychomotricité, musique, ...)
- ◆ formation continue des assistants maternels avec des organismes agréés (recyclage premier secours, travailler en MAM, gestion du stress, activités à domicile, anglais ...)
- ◆ information des parents dans le cadre de leur fonction d'employeur ;
- ◆ information des assistants maternels dans le cadre de leurs échanges avec les familles ;
- ◆ temps festifs pour tous ;
- ◆ conférences par des spécialistes de la petite enfance...



Le RAM La Ronde des Loupiots à L'Arbresle concerne 4 communes (L'Arbresle, Sain-Bel, Eveux et Saint Germain Nuelles) et 152 assistants maternels.

Celui à Lentilly, Les Ecureuils concerne 4 communes (Lentilly, Dommartin, Fleurieux-sur-L'Arbresle et Sourcieux-les-Mines) et 123 assistants maternels.

Le RAM itinérant Trottinette circule sur les 9 autres communes au service de 147 assistants maternels.

La fréquentation des RAM est en progression constante depuis leur création, toutes activités confondues et les usagers sont fidélisés. Les actions sont multiples (professionnalisation, activités festives, conférences, contacts individuels assistants maternels ou familles...).

L'accueil de nouvelles personnes devient difficile et le maintien de la qualité du service est menacé : aussi, la Communauté de Communes a engagé une réflexion pour faire évoluer l'offre de service.

EN 2014

422

**ASSISTANTS
MATERNELS
AGRÉÉS**

DONT 358 EN ACTIVITÉ.



JEUNESSE

DEUX TEMPS FORTS DANS L'ANNÉE :

Une formation BAFA a été organisée en mai dans les locaux des ateliers d'Apprentissage de la Giraudière.

Cette session de base, animée par l'IFAC a réuni 24 personnes, pour la plupart issues du territoire. Les stagiaires étaient des jeunes et aussi des professionnels exerçant déjà auprès d'enfants dans les écoles. Pour les stagiaires ayant choisi la pension complète, l'hébergement original à « Roulottes et Compagnies » à Bessenay a été très apprécié. La Communauté de Communes a mis en place cette action et financé une partie de la formation pour les personnels des communes dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires et pour les jeunes en lien avec des accueils de loisirs du territoire. Tous les participants ont validé cette 1^{ère} étape de leur BAFA.

Un chantier VVV

Le chantier organisé en juillet 2014 a permis de terminer le travail commencé dans les locaux occupés par l'association Grain de Sel (essentiellement remise en peinture et réaménagement). 6 Jeunes du territoire ont été encadrés pendant 5 jours par un technicien, salarié d'ICARE (entreprise d'insertion) et par une animatrice de l'association Planète Jeunes de Fleurieux-sur-L'Arbresle/Eveux. Les bénévoles de l'association ont également été très présents sur le chantier.



GESTION DES DECHETS

L'année 2014 se caractérise par une légère augmentation des quantités d'ordures ménagères résiduelles, 6 692 tonnes ont été incinérées, soit 184 kg/hab, ainsi que par une légère diminution des quantités des emballages, 2 002 tonnes, soit 55 kg/hab. La quantité de verre collectée a, par contre augmenté avec l'implantation des conteneurs enterrés à Sain Bel et L'Arbresle : 1 166 tonnes, soit 32 kg/hab.



32 kg
DE VERRE

COLLECTÉS PAR HABITANT
EN 2014



LES DÉCHÈTERIES

En 2014, le nombre de visiteurs a légèrement baissé à la déchèterie de Fleurieux-sur- L'Arbresle (111 visiteurs / jour) et a augmenté à celle de Courzieu/ La Brévenne (173 visiteurs / jour).

Les quantités apportées en déchèteries ont augmenté : 9 246 tonnes (255 kg/ hab).

Au total, les quantités de déchets

collectés sur le territoire ont été de 19 100 tonnes soit 521 kg par habitant (soit une augmentation des quantités par habitant de +2 %).

Pour répondre à l'augmentation de la fréquentation, la déchèterie de Courzieu/La Brévenne est désormais ouverte une après-midi supplémentaire : le mercredi.

EN CHIFFRES

19 100 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS, AU TOTAL, SUR LE TERRITOIRE (SOIT 521 KG/HAB)

9 246 TONNES DE DÉCHETS APPORTÉS EN DÉCHÈTERIES (SOIT 255 KH/HAB)

1 166 TONNES DE VERRE COLLECTÉ

MIEUX TRIER SES DÉCHETS

En partenariat avec les acteurs du territoire, la Communauté de Communes a poursuivi des actions pour mieux gérer les déchets :



- ◆ La mise en place de conteneurs enterrés sur les communes de L'Arbresle et Sain-Bel.
- ◆ La collecte des textiles (en déchèterie et dans les communes) : près de 100 tonnes ont ainsi été détournées des ordures ménagères classiques.
- ◆ La traditionnelle collecte des plastiques agricoles, qui permet le recyclage des films usagés apportés par les agriculteurs, continue de connaître un vif succès. 25 tonnes ont ainsi été valorisées.
- ◆ Les animations scolaires ont permis de sensibiliser 18 classes de la maternelle au CM2, soit 433 élèves sur des thématiques dédiées au tri, au compostage ou au Récup'art.
- ◆ Élaboration avec les acteurs, à travers 8 ateliers, des actions du programme local de réduction des déchets.
- ◆ Enfin, le taux de la TEOM est stable à 9,20 %.

433 ÉLÈVES
SENSIBILISÉS AU TRI,
AU COMPOSTAGE ET
AU RÉCUPART

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NOUVELLES

En 2014, ont été réalisés **24 contrôles de conception d'installations neuves** au titre d'une demande d'urbanisme et **12 contrôles de travaux de réalisation** d'installations nouvelles. **L'incitation à la réhabilitation** des installations présentant des problèmes de salubrité se poursuit. On compte pour cette même année : 37 contrôles de conception d'installations existantes dont la réhabilitation est engagée, 91 contrôles de travaux d'installations d'assainissement non collectif réhabilitées.

CONTRÔLE DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS EXISTANTES

AU 31 DÉCEMBRE 2013, IL EXISTE 2 968 INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN FONCTION SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE L'ARBRESLE.

Un marché de prestations de services a été signé pour assurer les contrôles de fonctionnement sur la commune de Lentilly. Au total, 308 contrôles d'installations existantes ont été réalisés durant l'année (dont 5 se sont révélés être des « diagnostics »).

RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS PRÉSENTANT DES RISQUES SANITAIRES

LES PROPRIÉTAIRES D'INSTALLATIONS PRÉSENTANT DES NON-CONFORMITÉS ONT L'OBLIGATION DE RÉALISER DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DANS LES 4 ANS SUIVANT L'ÉDITION DU RAPPORT DE DIAGNOSTIC (LOI SUR L'EAU DU 30/12/2006).

Pour permettre aux usagers possédant des installations présentant des risques sanitaires de remplir leurs obligations réglementaires, la Communauté de Communes mobilise les subventions existantes et organise des programmes de réhabilitation groupés par commune.

En 2014, 7 programmes étaient en cours, sur le territoire. Fin 2014, six de ces programmes se sont achevés (Bully, Sourcieux les Mines, Saint Germain Nuelles, Courzieu, Chevinay et Lentilly). Sur ces six communes près de 520 000 € de subvention ont été attribués aux particuliers.

DÉPLACEMENTS ET VOIRIE

LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
AMÉLIORE VOS
DÉPLACEMENTS

CRÉATION DU PARKING RELAIS À L'ARBRESLE



Face à la forte demande de stationnement des usagers de la gare de L'Arbresle, la Communauté de Communes, la Région Rhône-Alpes et SNCF - Gares & Connexions ont réalisé un parking de 285 places sur deux niveaux, réservé aux usagers de la gare.

L'abonnement coûte 25 € / mois. Dans un objectif de soutien et de développement de la mobilité alternative, la Communauté de Communes participe à hauteur de 7 €.

Le coût total de l'ouvrage est de 2 412 626 € avec un financement communautaire à hauteur de 25%.

ENTRETIEN ET RÉFECTION DES VOIES

LE PATRIMOINE ROUTIER DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST RÉPARTI ENTRE DES VOIES DE PREMIÈRE ET DE SECONDE CATÉGORIE. LES VOIES DE CATÉGORIE 1 REPRÉSENTENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE LES GRANDES LIAISONS ROUTIÈRES ET LES AXES MAJEURS STRATÉGIQUES POUR LE PAYS DE L'ARBRESLE. CELLES DE 2^{ÈME} CATÉGORIE REGROUPENT LES VOIES DONT L'INTÉRÊT EST PLUS LOCAL.

Voies de 1^{ère} catégorie

255 165,60 € HT DE TRAVAUX EN 2014

TRAVAUX BUDGÉTÉS :

DOMMARTIN

- ◆ Réfection couche roulement.
Route de Dardilly : 110 400 € TTC

LENTILLY

- ◆ Réfection couche roulement dernière tranche.
Route Mosouvre : 67 800 € TTC

SOURCIEUX-LES-MINES

- ◆ Chemin de Charavay.
Réfection couche roulement : 76 965,60 € TTC

TRAVAUX RÉALISÉS :

SAINT GERMAIN NUELLES

- ◆ Carrefour Guéret.
Fonds de concours Conseil Général : 80 000 €

Entretien des voies d'intérêt communautaire (2^{ème} catégorie)

539 600 € TTC EN 2014 POUR 293 KMS DE VOIES (hors travaux réalisés en régie par les communes)

- ◆ 261 000 € TTC pour l'entretien des chaussées (bouchage des nids de poules, emplois partiels).
- ◆ 230 000 € TTC pour l'entretien des dépendances (curage, fauchage des accotements).
- ◆ 48 600 € TTC pour l'entretien des signalisations verticales et horizontales.
- ◆ Par ailleurs, 108 890 € ont été remboursés aux communes pour les prestations d'entretien des dépendances réalisées par leurs soins. Ces prestations sont réalisées dans le cadre d'une convention de partage de services.

214

TONNES
D'ENROBÉS
À FROID

POUR LE BOUCHAGE
DES NIDS DE POULES

171

TONNES
D'ÉMULSIONS
DE BITUME

POUR LES EMPLOIS
PARTIELS

1350

HEURES
DE FAUCHAGE
MÉCANIQUE

32 019

MÈTRES
DE FOSSÉS
CURÉS

178

PERMISSIONS
DE VOIRIE

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Dans le cadre de ses compétences de gestion et de création d'équipements sportifs, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle met à disposition des habitants plusieurs équipements : l'Aqua-Centre et son Centre Forme, le Complexe sportif composé d'une salle de gymnastique spécialisée, d'une salle d'escalade, d'une salle multisport et d'un plateau sportif à proximité ainsi qu'un terrain de sport collectif dédié au rugby.



Lancement des travaux de rénovation et d'extension de l'Aqua-Centre
18 décembre 2014

L'AQUA-CENTRE ET LE CENTRE FORME SE TRANSFORMENT

Après 21 années de fonctionnement, l'établissement a fermé ses portes à l'issue de la saison d'été 2014.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION ONT OFFICIELLEMENT DÉBUTÉ AU DERNIER TRIMESTRE 2014.

Il est prévu de démolir une partie de l'existant puis de créer le futur bassin en extension de l'actuelle partie couverte.

Les travaux vont se dérouler sur toute l'année 2015 pour une réouverture de l'équipement à l'été 2016.

Le projet :

- deux bassins existants rénovés
- la création d'un bassin sportif (8 lignes de 25m) avec gradins
- un pentaglisse
- un espace bien-être avec deux saunas, un hamman, une zone de détente
- un centre forme rénové et étendu

Durant cette période, le personnel de l'Aqua-Centre a été réparti :

- sur les bâtiments communautaires pour assurer des missions techniques et d'entretien,
- sur d'autres installations sportives, ce qui a permis de suspendre les contrats d'entretien avec des sociétés privées,
- dans les communes dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires et du tiers temps pédagogique.

Certaines classes ont pu malgré tout bénéficier de séances de natation sur d'autres centres limitrophes prises en charge par la Communauté de Communes (transport + location).



COMPLEXE SPORTIF

- ◆ En journée et en période scolaire, 850 élèves du Lycée G. TILLON disposent des installations.
- ◆ Place est faite chaque soir, aux 1 000 utilisateurs des associations sportives.
- ◆ Lors des week-ends, de nombreuses animations sportives sont organisées.



BOULODROME

Les associations boulistes des différentes communes utilisent le boulodrome surtout en période hivernale. Ce sont plus de 1 000 boulistes de tous âges qui s'entraînent chaque semaine (loisirs ou sport boule).

Le boulodrome accueille une soirée par semaine le club de tir à l'arc grâce à un aménagement spécifique.

Par ailleurs, durant cette saison, les collèges ont bénéficié de quelques créneaux en matinée pour pallier en partie la fermeture de l'Aqua-Centre.



STADE DE LA PEROLLIÈRE

Ce sont plus de 200 personnes de tous âges et de tous niveaux qui pratiquent le rugby. L'utilisation intensive du terrain rend la pelouse souvent impraticable. Une réflexion est engagée pour y remédier.

Agenda 21

Pays de l'Arbresle

La mise en œuvre de l'Agenda 21 s'est concrétisée dans les actions menées par la Communauté de Communes :

AXE A



UN CADRE DE VIE DONT CHACUN EST ACTEUR ET RESPONSABLE

- Mise en œuvre du nouveau PLH avec entre autres, des dispositifs pour l'accès au logement (ACOL et AILLOJ) et pour améliorer l'offre en un habitat adapté et sobre en énergie (PIG).
- Partenariat avec la MDEF pour développer l'emploi des jeunes.
- Maintien des 3 RAM.
- Rénovation et extension de l'Aquacentre : démarrage des travaux (chaufferie bois, CTA double flux, matériaux écoresponsables...).
- Soutien au dispositif FAEP.

AXE B



UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL DIVERSIFIÉ, ET EN LIEN AVEC LA DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE

- Re conduite du partenariat avec le CEOL.
- Lancement du dispositif ALIZÉ pour aider au développement des PME.
- Mise en œuvre de la stratégie touristique pour valoriser le territoire.
- Approbation de la Charte de développement durable des entreprises.
- Soutien à RDI pour la création et la transmission des entreprises.

AXE C

UNE MOBILITÉ FACILITÉE ET PERFORMANTE AU REGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Intégration du site Internet du covoiturage Rhône en partenariat avec le Département du Rhône.
- Achat d'un vélo assistance électrique pour les déplacements du personnel et sensibilisation du grand public.

AXE D

UNE GESTION PRÉCAUTIONNEUSE DES ESPACES ET DES RESSOURCES

- Création de la commission agricole et travail sur une stratégie pour le soutien de l'agriculture locale.
- Progression de la collecte des déchets.
- Sensibilisation des scolaires à l'environnement et à la gestion des déchets.
- Prise en compte du développement durable dans les cahiers des charges notamment à travers l'insertion des clauses sociales pour le chantier de l'Aqua-Centre.
- Réhabilitation d'unités d'assainissement non collectif présentant un risque environnemental et sanitaire.

AXE E

UNE DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE ET COMMUNAUTAIRE, CONFORTÉE PAR LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Début de la réflexion sur la politique jeunesse
- Animations pour les jeunes : formation BAFA et chantiers VVV
- Participation aux semaines de l'environnement

GLOSSAIRE



- ACOL** : Alternative Citoyenne dans l'Ouest Lyonnais
- AILOJ** : Aide au Logement des Jeunes
- ALIZE** : Actions Locales Interentreprises en Zones d'Emploi
- ANAH** : Agence Nationale de l'Habitat
- ANC** : Assainissement Non Collectif
- BAFA** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
- CAO** : Commission d'Appels d'Offres
- CCI** : Chambre de Commerce et de l'Industrie
- CEOL** : Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais
- CET** : Compte Epargne Temps
- CNFPT** : Centre National de la Fonction Publique
- CRPF** : Centre régional de la Propriété Forestière
- CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
- DATAR** : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
- ENS** : Espace Naturel Sensible
- FAEP** : Famille à Energie Positive
- IFAC** : Institut de Formation, d'Animation et de Conseil
- MAM** : Maison d'Assistants Maternels
- MDEF** : Maison De l'Emploi et de la Formation
- PES** : Protocole d'Echange Standard
- PENAP** : Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains
- PIG** : Programme d'Intérêt Général
- PLAI** : Prêt Locatif Aidé d'Intégration
- PLH** : Programme Local de l'Habitat
- PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- PME** : Petite et Moyenne Entreprise
- PSADER** : Projet Stratégique Agricoles et de Développement Rural
- RAM** : Relais Assistants Maternels
- RDI** : Rhône Développement Initiative
- SI** : Service Informatique
- SIG** : Système d'Information Géographique
- SYRIBT** : Syndicat de Rivières Brévenne Turdine
- TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- VVV** : Ville Vie Vacances
- ZAE** : Zone d'Activité Economique

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE

117 rue Pierre Passemard 69210 L'ARBRESLE

04 74 01 68 90 /ccpa@paysdelarbresle.fr / www.paysdelarbresle.fr

Directeur de la publication : Pierre-Jean ZANNETTACCI

Rédaction : services de la Communauté de Communes • **Mise en page** :  Pagina communication • **Impression** : Alpha Com

Impression réalisée sur du papier respectueux de l'engagement environnemental labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) • **Crédits photos** : Service communication, Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle, C. Genin, M-L. Luca, L. Véra, CGN Productions, Chabanne & Partenaires architecte, Fotolia.

EVEUX **BIBOST**
BESSE**NAY** **SAIN**
T GER
MAIN
NUELLES
FLEURIEUX **BULLY**
SUR-L'ARBRESLE
SARCEY **COURZIEU**
SAIN
T-PIERRE **CHEVINAY**
LA PALUD
L'ARBRESLE
COURZIEU **SAVIGNY**
DOMMARTIN
SAIN
T-JULIEN **SAIN**
SUR-BIBOST **BEL**
LENTILLY **SOURCIEUX**
LES-MINES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle